

Limiter le partage de ses dossiers en réseau

Catégorie : Windows 2000/XP

Publié par [Nendo](#) le 28/11/2007

Lorsque vous travaillez en réseau local, vous avez la possibilité de partager les dossiers de votre disque dur pour les rendre accessibles aux personnes connectées au même réseau local que vous. Vous devez alors définir les droits dont ces personnes disposeront sur vos dossiers : lectures, écriture ou contrôle total sur vos fichiers (C'est-à-dire lecture, écriture et effacement).

Pour cela, lancez préalablement l'**Explorateur** de Windows et faites un clic droit sur le dossier à partager. Dans le menu qui apparaîtra alors, choisissez **Propriétés** et activez l'onglet **Partage**. Cliquez ensuite sur le bouton **Nouveau partage** et saisissez un nom dans le champ **Nom du partage**, par exemple **Famille** et cliquez sur le bouton **Autorisations**.

Si vous voulez, par exemple, que toutes les autres personnes puissent lire vos fichiers mais qu'ils n'aient pas l'autorisation de les modifier, cochez les options "**Control total : ne rien cocher**", "**Modifier : Ne cocher que Refuser**" & "**Lecture : ne cochez que Autoriser**". Enfin, cliquez trois fois sur **Ok** pour fermer les fenêtres de dialogue successives.